Image not found or type unknown

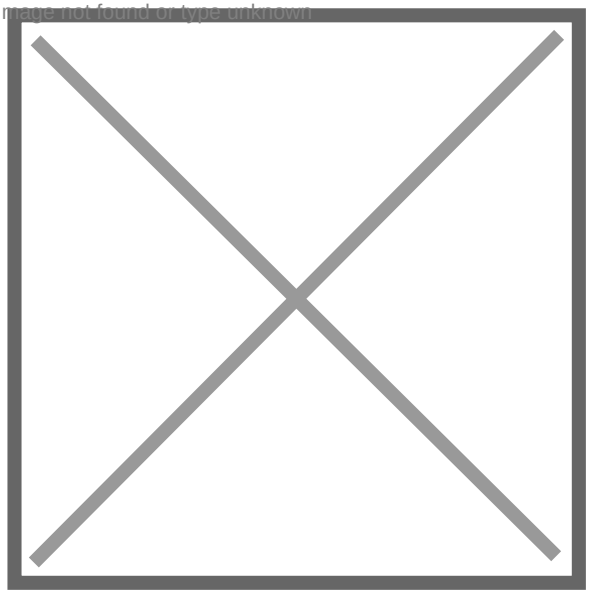

Mon licenciement tout en étant en at

Par **josynette38**, le **06/05/2010** à **19:40**

Bonjour,
Je garde les enfants d'un couple non marié depuis 4ans 1/2. Actuellement en accident du travail depuis fin mars, suite à un AT en octobre dernier. Mes employeurs m'ont fait chacun leur contrat en CDI, donc chacun leur fiche de paie.
Madame a perdu son emploi en courant avril. Ils veulent tous les deux me licencier. Hors, je suis en AT.
Peuvent-ils me licencier tous les deux ? La CPAM me dit que je peux rester en AT et toucher les indemnités d'accident.
Doivent-ils me payer mon préavis tout en restant en AT ?
Que dois-je faire ou accepter ?
Merci. Bien respectueusement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés